

الاتحاد العام للعمال الجزائريين
UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS



SECTION SYNDICALE DU QUOTIDIEN LIBERTÉ



syndicatliberte@yahoo.fr

Alger le 17/04/2017

Déclaration/Grève (2)

Mensonges, calomnies et diversion

La direction de Liberté a encore montré ses limites dans la gestion des conflits sociaux. Au lieu d'ouvrir un dialogue avec les représentants des travailleurs, le DP et le DAF ont accentué le pourrissement par leur attitude irresponsable et outrancière en usant de pratiques d'un autre âge. Après avoir licencié abusivement toute la section syndicale, fait entrer la police au sein du journal, intimidé les travailleurs par écrit, à leur tête le responsable de la sécurité qui a été menacé, ces dirigeants, toute honte bue, ont proféré des contrevérités qui frisent le ridicule.

En effet, dans un communiqué paru sur le site Internet du journal et repris par plusieurs journaux, le directeur de publication a essayé de justifier le licenciement abusif en déclarant : «*Parce qu'ils ont violé la loi, ont bloqué le travail du journal, le 10 avril dernier...*» !! Faux, complètement faux ! Le 10 avril, aucune action de blocage du journal n'a été entamée. Pour preuve, le quotidien *Liberté* est paru le lendemain. C'est une simple assemblée générale conformément à la convention collective et au code du travail.

Le plus étonnant, c'est qu'il a procédé à un tel licenciement, en violant non seulement les lois de la République, mais aussi son propre règlement intérieur, alors qu'une audience est programmée pour le mercredi 19 avril au niveau du tribunal des affaires sociales de Chéraga afin de trancher un conflit social qui n'a même pas commencé. Une autre trouvaille de la direction de *Liberté*. Une autre audience de conciliation est prévue pour

aujourd'hui avec l'inspection du travail ?!! Comment peut-on ne pas expliquer cette attitude par une volonté de saboter le journal ? A qui profite ce pourrissement ?

Et de poursuivre : «*Ils se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Par exemple, ils nous ont fait le reproche d'avoir augmenté le prix du journal à 30 dinars...*» Nous tenons à informer, pour la énième fois, M. Abrous Outoudert, que le partenaire social ne peut rester les bras croisés quand il s'agit de l'avenir des travailleurs et de l'entreprise. L'augmentation du prix du journal est un acte de décision suicidaire ; il faut juste faire un tour dans les kiosques pour se rendre compte de la chute vertigineuse des ventes du journal. Il a aussi cité d'autres revendications, mais pas toutes !! Il aurait dû parler par exemple de la revendication qui consiste à donner une réponse écrite au syndicat par rapport au scandale de la diffusion. Des créances qui se chiffrent par milliards de centimes depuis des années, sans aucune raison. Des diffuseurs qui profitent d'un prix inférieur appliqué par rapport aux autres, sans aucune raison... et la liste est longue. Enfin, il y a certainement une raison, mais la direction a refusé de mettre en place une commission d'enquête, sous prétexte, encore une fois, que le syndicat n'a pas le droit de se mêler de cela. De quoi a-t-elle peur ?

Par ailleurs, le DP a qualifié la grève des travailleurs de «*sauvage*» ! Voilà un terme qui en dit long. Non, monsieur le directeur, la grève est légitime par le taux d'adhérents et de participation, sinon, le journal aurait paru aujourd'hui. La seule chose que nous pouvons qualifier, à juste titre, de sauvage, c'est votre décision de mettre à la porte des pères de famille.

Calomnies

Le directeur de l'administration et des finances, premier responsable de la double crise financière et sociale que traverse Liberté, a usé de tous les moyens pour discréditer l'action syndicale. Comprenant que les menaces, l'intimidation et le piétinement des lois ne suffisent pas pour arrêter la grève, il a poussé le bouchon trop loin en s'adressant aux travailleurs de la plus ignoble des manières : «*Comment osez-vous suivre un syndicaliste qui ne fait même pas la prière ?*» Sans commentaire. Voilà le genre de dirigeants qui sont à la tête d'un grand journal comme Liberté. La liste des calomnies colportées ces dernières semaines est tellement longue qu'on peut écrire tout un livre.

Diversions

Au lieu de chercher une sortie de crise, la direction a appelé à une assemblée générale des travailleurs pour le 18 avril, avec la présence de



l'Union locale. Contactée par nos soins, l'Union locale a démenti cette information en précisant qu'elle ne s'est jamais entendue avec la direction de *Liberté* pour organiser une telle action illégale. Pis encore, les valets de la direction ont lâché une rumeur qui consiste à dire que la direction va licencier tous les travailleurs grévistes ! Autrement dit une centaine de personnes. Quelle sera la prochaine rumeur ou décision : la direction va-t-elle faire intervenir l'Armée de terre pour évacuer les lieux ?

Suite à la fermeture de toutes les portes du dialogue, les travailleurs de Liberté ont décidé de poursuivre leur grève illimitée jusqu'à la satisfaction de toutes leurs revendications légitimes :

- 1- l'annulation des décisions de licenciement des travailleurs ;
- 2- le rétablissement dans leurs droits tous les travailleurs lésés par la violation délibérée du DAF et du chargé du personnel de la convention collective. (Avancement horizontal, prime de remplacement, la double vacation, prime de départ à la retraite des travailleurs mis à la retraite en 2017) ;
- 3- le déblocage des congés supplémentaires de l'année 2015/2016 ;
- 4- l'arrêt du harcèlement, des intimidations et des menaces à l'encontre des travailleurs et de leurs représentants ;
- 5 - le recrutement d'un DRH comme convenu dans le PV du 18 octobre 2015 ;
- 6- l'application du plan de formation arrêté ;
- 7 - le versement de la prime de rendement collective de l'année 2016 ;
- 8- doter les agents-réceptionnistes d'une tenue adéquate ;
- 9- la priorité aux travailleurs pour l'achat des voitures du parc roulant destinées à la vente ;
- 10- mettre sous la direction du DRH les services sécurité et parc auto, suite aux énièmes dépassements de prérogatives du chargé des moyens généraux ;
- 11- doter le service photographie du matériel nécessaire (les photographes travaillent avec leurs propres appareils depuis des années) ;
- 12- donner une réponse écrite par rapport au scandale de la diffusion ;
- 13- établir une charte définissant l'utilisation des caméras conformément au PV signé par la direction, et ce, pour éviter le flicage du personnel ;
- 14- doter le responsable de la sécurité d'un bureau et des moyens bureautiques nécessaires conformément au même PV.

Omer BOUREBABA
Secrétaire Général

